

# L'accélération des fusions acquisitions géantes : significations et défis d'interventions

par Paul Boccara

« Frénésie », « folie », « rythme endiablé », les titres journalistiques soulignent l'accélération impressionnante des fusions-acquisitions, tout particulièrement entre très grandes entreprises, en 1999. Pour les seules opérations « transfrontalières », elles ont augmenté de 68% au premier semestre 1999 par rapport au premier semestre 1998, alors que 1998 accuse déjà une montée extrêmement rapide. Ce mouvement, aux modalités nouvelles, a commencé vers 1992-1993 et a été en s'accélération, en amplifiant les délocalisations, les suppressions d'emplois, les dominations financières et informationnelles. Cette fuite en avant lance les défis d'interventions nouvelles efficaces à la fois immédiates et insérées dans une construction de long terme.

## Localisations, raisons, contraintes, réactions en chaîne

Ce mouvement nouveau de fusions des grandes entreprises a touché d'abord les Etats-Unis, puis l'Europe, surtout à partir de 1998, tandis qu'aux côtés des fusions transfrontalières jusqu'au plan mondial, on en observe aussi de nombreuses au plan national, par exemple franco-françaises. En 1998, sur les douze plus importantes, dix étaient des fusions Etats-Unis/Etats-Unis. Mais en 1999, beaucoup de rapprochements inter-européens figurent parmi les plus importants de même que des fusions transfrontalières à l'échelle mondiale avec la course au gigantisme (voir tableaux pp. 33 et 34).

Après les industries les plus avancées dans les nouvelles technologies, le mouvement a touché toutes les industries et il est particulièrement important dans les services ainsi que dans les banques, les assurances et le secteur financier.

Sur la base des raisons réelles profondes, liées à la maturation des exigences des technologies de la révolution informationnelle, ce sont les rivalités concurrentielles déchaînées, sur les marchés des produits et face aux besoins amplifiés de recourir au marché financier, qui expliqueraient le processus.

Les reclassements sur le marché mondial, avec la crise financière de la mi 97 au début de 1999 et au lendemain de cette crise, s'effectuent pour se disputer les marchés et attirer les capitaux. Ils opèrent aussi en relation avec la créa-



Malgré sa grande taille Elf est passé sous le contrôle du groupe Total-Fina.

tion de l'euro et les modifications des rivalités entre dollar, euro et yen. La maturation accélérée des technologies serait tout particulièrement responsable du changement de rythme, du fait de la montée de l'importance des dépenses informationnelles, notamment de recherche-développement ainsi que des réseaux de coproduction zonalisés et mondialisés. Des nouvelles productivités d'économies de coûts en moyens matériels et en moyens humains renforcées, utilisées pour la profitabilité maximum aggravent l'insuffisance relative de la demande globale et le caractère destructeur de la concurrence. Les risques d'une nouvelle

crise financière, tandis que les marchés financiers ont été de nouveau formidablement gonflés, font partie des facteurs d'accélération, dans la mesure où les grandes firmes cherchent à mieux se placer face aux difficultés à venir.

Les nouvelles technologies informationnelles poussent comme jamais à la constitution de très vastes ensembles en réseaux internationaux jusqu'à l'échelle mondiale, contrôlant un très grand nombre d'entreprises directement ou indirectement. Ils permettent :

- le partage des coûts de recherche-développement devenus colossaux, dont les résultats peuvent être communs à tout un ensemble à l'opposé de la disposition d'une machine;

- le contrôle des marchés à l'échelle continentale et mondiale, en relation avec ces partages, pour atteindre un niveau critique très élevé de chiffre d'affaires lié au niveau critique des dépenses de recherche-développement et de services, niveau qui continue à se relever;

- les économies d'échelle et même les partages pour les dépenses de commercialisation, de marketing, de publicité et de nombreux services.

Toutes ces conditions ont mûri rapidement dans les années 1990.

Bien sûr, il y a de nombreux échecs des fusions en liaison avec de mauvaises organisations des synergies, des " déséconomies " d'échelle, des excès de centralisation ne respectant pas de façon souple les diverses cultures associées.

Le recours grandissant au marché financier permet d'attirer d'énormes capitaux en actions (non remboursables), ou en dettes avantageuses comme les obligations d'entreprises, tandis que les Fonds de placement collectifs comme les Fonds de pension anglais et américains font monter leur surveillance des résultats et leurs revendications de dividendes (1). Plus la concurrence pour l'attraction des capitaux des marchés financiers s'avive plus cela entraîne la réclamation de dividendes élevés et de plus-values des titres sous la menace de retraits. Les plus-values ou les moins-values financières jouent un rôle très important. D'où l'exigence de normes de rentabilité financières élevées, de 15% et plus.

Pour obtenir cette rentabilité, se développe la gestion dite pour « la création de valeur ». Elle utilise les économies permises par les nouvelles technologies et le partage des dépenses sur de très vastes réseaux, mais aussi le contrôle des marchés. Elle utilise également le levier des taux d'intérêt des obligations et des crédits au-dessous du taux de rentabilité économique des capitaux, en augmentant les risques des endettements mais aussi en poussant à l'extension la plus vaste des marchés pour répartir les risques. Les fonds levés sur les marchés financiers permettent les nouvelles dépenses de recherche et de services ainsi que les acquisitions d'entreprises. Cependant, on utilise de plus en plus les échanges d'actions pour faciliter les immenses fusions-acquisitions immédiates et réserver davantage les levées de fonds aux dépenses d'expansion de nouvelles productions.

Des réactions en chaîne ont accéléré le processus de constitution de mastodontes mondiaux. En effet, une fusion-acquisition déséquilibre les rapports de force antérieurs mondialisés sur les marchés et entraîne des rapprochements de la part des rivaux, tandis qu'elle fournit de nouveaux moyens pour de nouvelles fusions, comme on peut le voir dans l'exemple des fusions en chaîne des sociétés pétrolières (voir encadré ci-contre).

## Implications et perspectives : nouveaux phénomènes, fuite en avant, risques accrus et pourrissement de la crise systémique

Les implications ne concernent pas seulement le relèvement des taux de profit et les nouvelles conditions de la concurrence mondiale mais aussi les risques accrus liés notamment aux surcapacités et aux endettements. Elles concerneraient aussi les suppressions d'emplois accélérées et la diminution des salaires dans la valeur ajoutée relevée. Cela résulte de l'utilisation des nouvelles technologies, des doublons supprimés et des économies d'échelle accrues de services communs, dans les conditions où la croissance globale de la production mondiale reste faible avec l'insuffisance renforcée de la demande relativement à la progression de la production.

Pratiquement, toutes les fusions-acquisitions se traduisent par des suppressions d'emplois plus ou moins importantes. Les pressions concurrentielles nouvelles pour ces suppressions d'emplois peuvent être liées aux fusions-acquisitions des concurrents. On peut prendre l'exemple de Michelin et des suppressions d'emplois annoncées en septembre alors que Michelin est secoué après que l'américain Good Year se soit allié au japonais Sumitomo par des participations croisées (2). Il faudrait aussi considérer les pressions accrues de ces ensembles géants sur les Etats pour abaisser les impôts, obtenir des avantages fiscaux et sociaux, des aides de toutes sortes, etc.

Avec ces restructurations dessinant un nouveau paysage ainsi que la progression des services et produits nouveaux des techniques informationnelles, on a pu parler de « nouvelle économie » et de « nouveau capitalisme ». En réalité, il y a une fuite en avant dans l'exaspération des antagonismes capitalistes entre capital de plus en plus financier spéculatif et travail de plus en plus précarisé. L'accélération des intégrations des entreprises multinationales ou de la construction de zones économiques inter-étatiques, comme l'Union européenne, loin de réduire ces antagonismes, les exacerbe en renforçant les dimensions des dominations

### L'exemple du pétrole

On peut prendre l'exemple du pétrole. En août 1998, le britannique BP annonce sa fusion avec l'américain AMOCO; quatre mois plus tard, réplique de l'américain EXXON qui reprend son compatriote MOBIL et la première place mondiale reléguant SHELL (anglo-hollandais) au deuxième rang. BP-AMOCO reprend son compatriote ARCO pour consolider sa troisième place. TOTAL prend le contrôle du belge PETROFINA en décembre 1998. En avril 1999, l'espagnol REPSOL réalise son OPA sur l'argentin YACMIENTOS PETROLIFEROS. Le norvégien SAGA est intégré par son compatriote semi-public NORSK HYDRO, MITSUBISHI OIL et NIPPON OIL forme la première japonaise. TOTAL-FINA prend le contrôle d'ELF en septembre, devient le quatrième mondial et la porte est ouverte pour son entente avec l'italien ENI, etc. Notons que la privatisation a pour effet que le groupe TOTAL-FINA est possédé pour un tiers environ par des fonds anglo-saxons. ■



Les suppressions d'emplois annoncées chez Michelin sont liées au mouvement de fusion entre ses concurrents.

rivales de capitaux. Avec la croissance soutenue persistante aux Etats-Unis, certains vont jusqu'à parler de sortie de la crise systémique par une nouvelle configuration structurelle s'appuyant sur les nouvelles technologies de la communication et de l'information.

En réalité, cette accélération de la monopolisation des entreprises et de l'interdépendance des réseaux de production, de services ou financiers, amplifiant le gonflement des actions et des marchés financiers, tout en freinant l'emploi, annonce de nouveaux chocs à venir. Les antagonismes de la maturation des nouvelles technologies, de la massivité du chômage ou de la précarisation, de l'explosion des marchés financiers mondialisés ont commencé à éclater dans la crise mondiale initiée en Asie, de 1997 au début de 1999, alors qu'on avait déjà parlé d'une nouvelle économie de sortie de crise. Cependant, après la brève rémission en cours, de nouveaux effondrements sont probables notamment à partir de Wall-Street et peut-être déjà en l'an 2000, tandis que les symptômes du freinage proche de la croissance réelle apparaissent aux Etats-Unis.

Contrairement aux illusions sur la sortie de la crise systémique, la perspective est le risque de nouveaux chocs de grande ampleur et la montée du pourrissement économique et social de la crise systémique.

Aux effondrements financiers à répétition, inéluctables et grandissants, s'efforcent de répondre les interventions accrues des Etats et des groupes capitalistes de plus en plus internationalisés :

- relance des marchés financiers par les Etats et les Banques centrales, par injection de monnaies et de crédits facilités - comme à la fin 1998 - soutiens publics aux établissements différents;
- relance de l'offre des titres financiers publics ;
- relance des concentrations par fusions-acquisitions et réorganisation des entreprises à l'échelle nationale, zonale et mondiale;
- relance des économies technologiques et de nouveaux produits;
- soutien relatif de la demande par les consommations d'Etats et des ménages possédant des portefeuilles financiers.

Mais tout cela avive des concurrences encore plus formidables pour accaparer les marchés des produits et des capitaux, en faisant pression sur les coûts salariaux et sociaux. Donc cela relance aussi encore davantage les difficultés

sociales, du chômage massif, de l'exclusion, de la précarisation, le freinage de la demande salariale et sociale, le relèvement des taux d'intérêt à long terme - comme à la fin 1999 - et les obstacles à la croissance réelle. D'où le risque de nouveaux chocs. Les antagonismes internes et externes, les menaces sur la croissance de la population dans les pays développés, la délinquance, les désordres et guerres civiles dans les pays en difficultés, se relient aux contradictions majeures entre l'irresponsabilité sociale des groupes géants, la portée sociale de leurs décisions et le gâchis des aides publiques qu'ils reçoivent.

Aussi, maîtrise sociale et dimension à la fois nationale et internationale, zonale et même mondiale, de cette maîtrise sont les exigences qui montent.

## Régulation de maîtrise effective, actions immédiates et constructions alternatives

On commence à critiquer les excès des déréglementations de tous les marchés tandis que monte un débat sur la nécessité d'une nouvelle régulation. Cependant, du côté des partis sociaux-démocrates, en utilisant le repoussoir de l'économie administrée, on justifie en fait le soutien au marché mondialisé et aux exigences des groupes privés, en faisant l'apologie de l'économie de marché jugée indépassable. En évoquant des besoins de régulation nouvelle, on vise seulement à atténuer quelque peu les risques politiques et les conséquences sociales négatives de ces nouveaux phénomènes. On ne met pas en cause fondamentalement l'irresponsabilité sociale des entreprises et des capitaux financiers, la domination de la rentabilité financière et des marchés financiers et on ne leur oppose pas d'autres constructions de dépassement comme : de nouveaux pouvoirs d'interventions et de contrôle, non seulement des Etats mais des salariés et des populations; l'avancée de critères d'efficacité sociale décentralisés des gestions faisant reculer les critères de la rentabilité financière, ou un autre crédit à long terme favorisant les ressources humaines à l'opposé de la domination des marchés financiers; de nouvelles coopérations ouvertes à tous.

Déjà dans certains pays, on prétend organiser des contrôles nouveaux des ententes et fusions nouvelles. Mais on tente ainsi d'éviter l'instauration de positions trop dominantes sans s'en prendre aux orientations fondamentales des concentrations nouvelles.

Des actions immédiates efficaces sont possibles et urgentes, d'abord dès le niveau national, de la part de l'Etat ainsi que du mouvement social et de ses organisations. Elles peuvent viser les risques des contrôles étrangers excessifs, des ententes et dominations monopolistes, des suppressions d'emplois, de productions essentielles, etc.

Au plan national, comme en France, il s'agit d'interpeller l'Etat pour qu'il prenne ses responsabilités, tout en s'appuyant sur les interventions nouvelles des travailleurs et des citoyens :

- quelles actions de l'Etat et du mouvement social en France vis-à-vis des fusions-acquisitions bancaires, appuyées sur les rivalités européennes entre groupes financiers liés à des groupes d'assurances, comme AXA en France, Allianz en Allemagne, etc., comme à propos de la fusion-acquisition BNP-Paribas et de la tentative sur la

**Les plus grandes fusions-acquisitions en 1999**

Acquéreur(s)	Nationalité	Cible(s)	Nationalité	Valeur MdsF	Secteur
MCI Worldcomm	USA	Sprint	USA	800	Télécom
ATT	USA	Mediaone	USA	430	Télécom
Vodafone	GB	Airtouch	GB	415	Télécom
Olivetti	Italie	Télécom Italia	Italie	398	Télécom
Totalfina	France	Elf	France	345	Pétrole
CBS	USA	Viacom	USA	255	Médias
Q West	USA	US West	USA	241	Télécom
Bank of Scotland	GB	Nat West	GB	214	Banque
BP Amoco	GB	Arco	USA	187	Pétrole
Lucent	USA	Ascend	USA	148	Télécom
Fleet Financial	USA	Bank of Boston	USA	109	Banque
Allied Signal	USA	Honeywell	USA	107	Electronique
Carrefour	France	Promodès	France	105	Distribution
Deutsche Telekom	Allemagne	One 2 one	GB	94	Télécom
Repsol	Espagne	YPF	Argentine	93	Pétrole
NTL	USA	Cable & Wireless	GB	89,5	Télécom
Bae	GB	Marconi	GB	88	Défense
Global Crossing	Bermudes	Frontier Corp	Gb	87	Télécom
Dow chemical	USA	Union Carbide	USA	80	Chimie
Banco de Santander	ESP	Banco Central Hispano	ESP	78	Banque

Source : Thomson financial securities data

Société générale ? Quelles interventions pour que les rapprochements favorisent des coopérations, entre établissements bancaires et financiers, pour la croissance réelle et sociale en France et non la plus haute rentabilité financière contre l'emploi ainsi que des contrôles de groupes financiers étrangers ;

- quelles actions sur les risques de contrôles excessifs de la distribution par le rapprochement Carrefour-Promodès, notamment vis-à-vis des petits producteurs agricoles et des PME ?

- quelles actions vis-à-vis de l'accélération de l'implication de Total-Elf dans les affrontements pétroliers mondiaux ou du rapprochement Renault-Nissan dans les affrontements de l'industrie automobile, notamment en ce qui concerne l'emploi, etc. ?

- quelles actions sur les risques issus de la fusion Aérospatiale-Matra et Dasa ?

- quelles actions sur les licenciements et suppressions d'emplois amplifiées (comme par exemple chez Michelin) ?

Un bilan des effets prévisibles des fusions-acquisitions, tout particulièrement sur l'emploi en France et en Europe, à partir, par exemple de commissions parlementaires d'investigation, serait très utile pour servir de base à des contre-propositions.

D'une façon générale, nous avons réclamé **un moratoire sur les licenciements, un contrôle nouveau des fonds publics prétendument accordés pour l'emploi, des droits nouveaux d'intervention des salariés dans les gestions.** Avec ces trois propositions, il ne s'agit pas d'économie administrée, bien au contraire. En effet, le moratoire vise la possibilité de propositions nouvelles, notamment au plan financier ; le

contrôle des fonds publics s'oppose précisément à l'opacité bureaucratique de leur distribution et les droits d'intervention dans les gestions favorisent l'extension des initiatives décentralisées dans les entreprises. Ces propositions peuvent s'articuler à l'exigence d'organisation de coopérations nouvelles au plan national, au plan européen et au plan mondial pour l'emploi, la formation, des partages de recherche ouverts et sans domination et non pour la guerre économique. Cela suppose des interventions des Etats et des mouvements sociaux, des travailleurs, des citoyens et de leurs organisations sur l'utilisation de l'argent, non seulement la fiscalité et les fonds publics, mais les prélèvements sociaux et le crédit.

Au-delà du niveau national et local indispensables, ces interventions doivent prendre une dimension internationale, européenne et mondiale.

Il s'agirait, tout d'abord, de **mesures de contrôle, de répression et de taxation** :

- mesures concernant les Fonds de placement et les Fonds de pension, les mouvements des capitaux financiers en général, avec non seulement une taxation des mouvements de capitaux, mais des pénalisations contre l'instabilité et des réductions brutales de participation aux capitaux dans les entreprises ou les excès des dividendes réclamés ;

- mesures contre les transferts et prélèvements au détriment des richesses produites nationalement à l'intérieur des vastes ensembles multinationaux, à partir notamment des prix de cession à l'intérieur des groupes ;

- mesures contre la localisation des bénéfices dans les pays où sont basées les maisons-mères des grands groupes nouveaux et dans les paradis fiscaux.

Il s'agirait ensuite de **nouvelles réglementations des marchés du travail et des produits** :

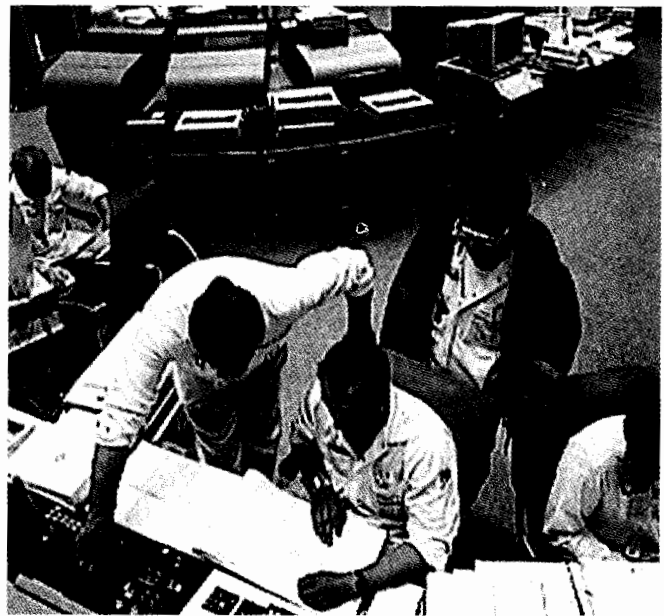
- mesures contre le jeu excessif sur les mauvaises conditions de travail, la précarisation, le travail des enfants, etc., au plan international, en particulier au niveau du BIT, mais assorties d'aides financières à l'emploi et à la formation dans les pays aux conditions les plus défavorables ;

- mesures de protection par rapport aux dominations des groupes géants imposant leur production à bas prix malgré les risques pour la santé ou pour le développement culturel, comme à propos des OGM ou des productions culturelles. Mais au-delà de " l'exception culturelle ", comme avec les quotas européens pour les films et productions audiovisuelles tandis que les produits des Etats-Unis sont déjà complètement amortis sur leur marché intérieur, il s'agirait de mesures généralisées favorisant les incitations aux productions essentielles dans tous les pays. En outre, des mesures financières doivent pouvoir répondre à la « libéralisation » des services financiers dans le cadre des discussions de l'OMC.

Enfin, au-delà des mesures de pénalisation ou de réglementation des marchés auxquelles on tend en général à limiter le débat, **des régulations de créations nouvelles commençant à dépasser la domination des marchés sont indispensables**. Elles concerneraient tout particulièrement l'avancée de modalités nouvelles de financement, de nouveaux pouvoirs, de nouveaux buts sociaux, de nouvelles institutions au plan national, zonal, interzonal et mondial.

Dans ce domaine, des mesures immédiates nationales, européennes et internationales peuvent s'insérer dans les défis d'une nouvelle construction institutionnelle, allant au-delà d'une maîtrise de limitation des dégâts et d'avancées sociales limitées, jusqu'à construire des dépassements de la domination des grands groupes géants et des marchés financiers déchaînés.

- En ce qui concerne **la création d'un nouveau financement**, il s'agirait d'abord de mesures concernant la création monétaire partagée et le refinancement par les Banques centrales d'importants crédits à moyen et long terme, à taux abaissés, favorisant l'emploi et la formation et faisant reculer le financement par les marchés financiers. Au plan européen, cela vise l'action de la Banque centrale européenne dont la création monétaire, au lieu de favoriser les



Les nouvelles technologies informationnelles poussent à la constitution d'ensembles en réseaux internationaux.

marchés financiers, doit permettre le refinancement de ces nouveaux crédits à bas taux pour les investissements dans la mesure où ils font de l'emploi et de la formation dans tous les pays européens. En liaison avec des transformations analogues dans toutes les grandes zones mondiales de coopération monétaire, le Fonds monétaire international devrait être complètement réorienté et réorganisé. Au lieu du soutien conditionnel aux Etats en difficulté pour favoriser la dérégulation des marchés et la sécurité de leurs créanciers internationaux, il devrait impulser un nouveau crédit à taux abaissé pour inciter à l'emploi et la formation partout. Cela s'appuierait sur la création d'une monnaie commune mondiale, développant les Droits de Tirages Spéciaux du FMI existant déjà et permettant aux Banques centrales bénéficiaires de ces Droits de Tirages de tirer des monnaies de n'importe quel pays.

- En ce qui concerne **la création de nouveaux pouvoirs**, des exigences d'information et de transparence nouvelles

### Fusions impliquant des entreprises françaises

Air liquide & Air Products	France	BOC	GB	76	Chimie
BNP	USA	Paribas	France	70	Banque
Alsthom	France	ABB	Suisse/Suède	61	Energie
Alcan	Canada	Pechiney & Algroup	France		
Vivendi	France	US Filter	Suisse	57	Aluminium
Renault	France	Nissan	USA	38	Eau
Pinaut-Printemps	France	Gucci	Japon	33	Automobile
Alcatel	France	Xylan	Italie	21	Luxe
Accor	France	Red Roof Inns	USA	11	Telecomm
Casino	France	CBD	USA	6	Distribution
			Bresil	6	Distribution

Source : Thomson financial securities data

A noter par ailleurs les annonces de fusions qui s'accroissent en Europe dans les secteurs de la défense avec la création d'EADS (Aérospatiale-Matra et Dasa) ou des tabacs (Seita et Tabacalera) ou encore dans la banque avec l'alliance entre Banco Bilbao Viscaya (Esp.) et Unicredito (It.).

sur les relations des entreprises en réseau international et fusionnés ainsi que sur leur gestion favoriseraient des interventions concertées pour une gestion nouvelle, des travailleurs, des organisations syndicales et d'institutions de contrôle nouvelles dans chaque pays et en convergence entre les différents pays. Cela pourrait concerner notamment une Commission de contrôle auprès du Parlement européen (ouverte aux interventions des travailleurs) et encore un Observatoire international au niveau de l'ONU.

- En ce qui concerne de **nouveaux buts sociaux**, ils peuvent viser d'une part le développement considérable des prélèvements obligatoires pour la formation sur les entreprises et des institutions de la formation permanente, et d'autre part, des objectifs systématiques de créations d'emplois, grâce notamment au nouveau crédit à taux abaissé. Cela permettrait d'avancer vers un système de « sécurité d'emploi ou de formation » assurant soit un emploi soit une formation à tous les actifs, avec de bons passages entre les deux et une continuité de revenus et de droits. Ce système suppose d'autres types de coopérations entre les entreprises que celles résultant des fusions monopolistes pour la domination mondiale et la guerre économique.

- En ce qui concerne **l'institution de coopérations nouvelles**, la promotion de collaboration entre entreprises pour des partages de dépenses de recherche en coopération et pour le co-développement des populations s'appuierait déjà sur le recul des financements par les marchés financiers et leurs exigences grâce à une nouvelle organisation du crédit bancaire au niveau national, zonal (européen) interzonal et mondial. Elle pourrait aussi être impulsée par l'organisation de coopérations entre entreprises publiques, mixtes et privées, au plan national et au plan zonal, européen par exemple, etc., favorisées par le crédit, la fiscalité, les prélèvements obligatoires, de nouveaux pouvoirs d'interventions des travailleurs.

# ECONOMIE POLITIQUE

REVUE MARXISTE D'ECONOMIE



La question des mégafusions était au cœur des débats d'*Economie et Politique* à la fête de l'Humanité.

En Europe, la privatisation a créé en France, comme bien souvent ailleurs, une mixité de fait de la propriété avec des participations publiques à 60, 50, 40, 30%. L'Etat, en France, et les autres Etats, au lieu de gérer ce portefeuille de participations comme un portefeuille privé pourraient s'appuyer sur les pouvoirs que confère la propriété mixte afin d'impulser d'autres gestions d'efficacité sociale (3).

- En ce qui concerne, d'une façon générale, **l'orientation des gestions des entreprises par les modalités de financement et de propriété**, aux côtés d'un crédit partagé nouveau, d'autres types de titres d'actions pourraient être institués afin de faire reculer les exigences de dividendes excessifs des actions actuelles sur les marchés financiers. Cela viserait comme les actions détenues par les Etats, les actions d'entreprises détenues par leurs salariés, les actions de certains Fonds de placement collectifs ou d'épargne salariale, avec des buts prédominants de développement de l'emploi et des capacités humaines en coopération.

- En ce qui concerne **les institutions économiques et sociales internationales**, des réformes profondes du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, du BIT, de la CNUCED etc., au plan zonal deviennent urgentes. On pourrait, en outre, envisager la création d'une institution de suivi des gestions des grandes firmes multinationales et de coordination des coopérations internationales avec des exigences de co-développement des populations au niveau de l'ONU.

Au-delà du contrôle parlementaire des délégations étatiques dans les institutions internationales, des interventions citoyennes dans les délibérations de ces institutions pourraient être organisées, en liaison avec les pouvoirs nouveaux des salariés dans les gestions des entreprises, depuis les plans local et national jusqu'aux plans zonal, interzonal et mondial.

Face aux pressions hégémoniques accrues des Etats-Unis, l'Union européenne devrait pouvoir rassembler autour de propositions pour des coopérations de co-développement les pays des autres zones du monde pour une organisation mondiale nouvelle faisant avancer la maîtrise des marchés par des partages généralisés de ressources, d'informations et de pouvoirs. ■

1. Les nationalisations de 1982 puis les privatisations en France ont eu comme résultat que les Fonds de pension anglo-saxons y sont beaucoup plus dominants que dans les autres pays européens avec le contrôle de 35 à 40% de la capitalisation boursière et une part très importante, voire majeure, de nombreuses grandes sociétés françaises.
2. Michelin, au coude à coude pour la place de numéro un mondial avec le japonais Bridgestone s'est trouvé relégué au troisième rang, loin derrière l'ensemble Good Year-Sumitomo qui a affirmé ses ambitions européennes. D'ailleurs, les actions de Michelin ont baissé depuis le courant de 1998 et déjà en août, Michelin a dû commencer à racheter ses actions. Au contraire, l'action a fait un bond de 12,6% après l'annonce des suppressions d'emplois, visant à relever encore les taux de profit déjà élevés et des dividendes pour mieux attirer les capitaux. Et Pirelli doit annoncer à son tour des suppressions d'emplois.
3. Voir Paul Boccara, « Pour des transformations des gestions des entreprises, participations et services publics, une nouvelle régulation mixte d'ensemble est-elle possible ? » *Issues*, n° 53-54, 3ème et 4ème trimestres 1999.